

Fiche Technique

LOXEAL ACTIVATOR 20

adhésifs anaérobies.

autre ; assemblez les pièces et attendez quelques minutes pour

Caractéristiques

Sécurité et manipulation

Composition :

Apparence :

Viscosité (+25°C) :

Poids spécifique :

Point d'éclair :

Ingrédient actif :

Durée de conservation :

Effet d'activation sur la surface :

Temps de durcissement avec l'air :

Temps de durcissement avec l'adhésif :

Temps de durcissement avec l'adhésif et l'air :

Mode d'emploi

Nettoyer et dégraisser les surfaces à coller avec un solvant approprié.

10. Appliquer l'activateur sur une surface et la laisser sécher.

Assemblez les pièces et appuyez jusqu'à ce que vous sentiez la résistance.

obtenue. Eliminer l'excès de produit avec un solvant approprié.

Pour les espaces supérieurs à 0,5 mm, appliquez Loxeal sur les deux surfaces.

Attendez 24 heures pour mettre le produit sous tension.

Stockage

Nous recommandons de stocker le produit dans un endroit frais et sec, à une température ne dépassant pas +25°C. Pour éviter toute contamination, ne pas remplir l'emballage avec du produit usagé. Pour plus d'informations sur les applications, le stockage et la manipulation, veuillez contacter le département technique de Loxeal.

consultez la fiche de données de sécurité avant de l'utiliser.

Disponible avec la
première commande

Les données dans ce document, obtenues dans les conditions de test, sont données à titre indicatif ; si des résultats différents sont obtenus, veuillez contacter le département technique de Loxeal. Loxeal garantit une qualité constante des produits conformes aux spécifications. Loxeal ne peut être tenu responsable des résultats obtenus par d'autres, sans le contrôle de Loxeal. Il est recommandé de tester chaque produit avant son utilisation.

Le produit est livré avec un mode d'emploi implicite, y compris les précautions à prendre à un usage professionnel. Loxeal ne peut être tenu responsable pour les dommages causés par une mauvaise utilisation, y compris les dommages matériels, y compris les dommages matériels, y compris les dommages matériels.